

Dans le compte rendu du 17/12/2007 figure en annexe 2 les prémices des missions APPLICATION. Ce document a pour objectif de fournir des éléments supplémentaires de réflexion sur les missions qui pourraient se greffer à celles décrites.

Cette réflexion a voulu tenir compte d'un ensemble de remarques, faites dans les différents comptes-rendus, qui peuvent correspondre au domaine applicatif dans son ensemble.

Les éléments suivants ont été retenus :

- Le mélange actuel entre expérimentation (à la fois au niveau pédagogique et au niveau informatique) et industrialisation est préjudiciable au bon fonctionnement.
- Dans certains secteurs, l'industrialisation ne semble pas être aboutie.
- Certains cahiers des charges ne sont pas suffisamment détaillés et n'ont pas été soumis à toutes les étapes de validation nécessaires, le délai des livrables semble trop "élastique" et les utilisateurs ne bénéficient pas de la communication correspondante.
- L'interopérabilité entre les outils a été négligée, ce qui est préjudiciable au développement d'outils de pilotage efficaces et durables.
- Les mécanismes de prise de décision ne sont pas explicites : quelles sont les structures qui prennent les décisions quant au développement de nouveaux projets ? La pertinence d'un choix dans un service est-elle analysée globalement, en intégrant l'influence de cette décision sur les autres services ?
- Les mécanismes d'évaluation des activités sont incomplets : quels coûts ? quelle valeur ajoutée ? quels retours des usagers ?
- Les missions centrales de toute université sont l'enseignement et la recherche. Son service commun informatique, regroupé au sein d'une direction informatique, tout comme ses autres structures internes, est au service de ces deux missions principales, y apportant accompagnement et assistance tout en assurant dans le cadre de la LOLF et de l'autonomie des universités une fonction support essentielle au pilotage de l'établissement.
- Ces différentes missions s'appuient sur un système d'information global, performant dont la gestion est intégrée et bien évidemment sur le développement en cohérence des TIC et des TICE.
- en matière de développement, il faut distinguer deux types de développements :
 - les développements à moyen et long terme
 - les développements à court terme, voire très court terme, comme par exemple la gestion du rachat des jours de RTT.
- Par ailleurs, on peut distinguer trois classes de développement :
 - développement de type industriel
 - développement d'ouverture
 - développement de recherche ou d'expérimentation (maquettage)
- La nouvelle organisation doit permettre de :
 - clairement séparer maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'oeuvre ;
 - séparer les différentes missions opérationnelles de support aux utilisateurs, de production-exploitation et celles de développement de projets ;
 - assurer une qualité de service à l'ensemble des usagers ;
 - renforcer l'usage des TICE.

En fonction de ces critères on peut détailler les étapes de la « vie » d'une application (quelle que soit son importance) dans le cadre d'une gestion de projet global de la manière suivante :

Demain

l'Université de Strasbourg

Informatique

Compte rendu de la réunion sous-groupe « tableaux de bord et statistiques » du 10 Janvier 2008

Etaient présents :

ULP : Patrick Briswalter, Annie Cheminat, Pierre David, Jean Déroche, Anne-Fabienne Malet, Catherine Mongenet

UMB : Phillippe Cordazzo, Nathalie Weible, Emmanuelle Robert

URS : René De Quenaudon, Pascale Nachez, Eric Pimmel, Céline Sery

Président de séance : Catherine Mongenet

Rapporteur : Catherine Mongenet

Le bilan de l'existant est fait par Annie Cheminat et les statisticiens des établissements. Il en ressort que les bases importantes (comme Apogée) ne sont pas utilisées de la même manière dans les différents établissements, et utilisent souvent des référentiels ou des nomenclatures différents. Une harmonisation s'impose.

S'agissant d'Apogée, il est souligné que cet outil de gestion est aussi utilisé à d'autres fins stratégiques pour l'université : pour le pilotage (à travers l'élaboration des tableaux de bords) et pour la communication (pour la présentation de l'offre de formation sur Internet, via Profetes).

Afin de modéliser la future version d'Apogée, celle de l'UdS, il importe que le groupe de travail « Apogée » mis en place par les VP CEVU et les statisticiens se rencontrent rapidement pour que les choix de modélisation retenus pour Apogée soient cohérents avec les différents usages d'Apogée tels qu'évoqués ci-dessus.

Il est convenu que cette concertation aura lieu d'ici fin février et que la prochaine réunion du groupe se tiendra début mars, afin de valider les propositions de référentiels.

Le calendrier pour la saisie de la nouvelle offre de formation (celle qui sera ouverte en septembre 2009) est assez serré. En effet, la situation optimale consiste à présenter cette nouvelle offre (sous réserve qu'elle soit validée par le ministère) en janvier 2009 sur Internet. Il faut donc que l'offre (au moins au niveau des mentions/spécialités/parcours) soit saisie à l'automne 2008. Les référentiels et règles de modélisation doivent donc être arrêtés avant l'été 2008.

De façon générale, et sur l'ensemble des applications de gestion de l'établissement, les points suivants sont évoqués :

- ▶ nécessité de modéliser et définir les référentiels en intégrant tous les usages d'un outil, et leur interopérabilité avec les autres outils ;
- ▶ nécessité de mieux planifier les tâches à effectuer sur l'année ;
- ▶ nécessité de veiller à la formation régulière des personnels (pour prendre en compte les mouvements et les pertes de compétences sur des tâches qui ne sont pas réalisées assez souvent) ;
- ▶ mieux communiquer auprès des personnels qui utilisent les outils (scolarité, DRH,...). Ces contacts plus étroits et réguliers permettraient des restitutions en retour (sur certaines difficultés qui pourraient ainsi être mieux identifiées et corrigées) ;
- ▶ ne faudrait-il pas disposer au niveau central d'un référent (fonctionnel) pour chaque application, qui assurerait suivi et soutien ?
- ▶ il faut associer davantage de personnes de services différents (apportant des compétences et des regards différents) pour valider des propositions de modélisation. Ainsi les personnels de scolarité peuvent utilement contribuer à la modélisation Apogée, tout comme les secrétaires de composantes en charge de la gestion des services d'enseignement peuvent contribuer à la définition de la future version de Sosie ?

La prochaine réunion du groupe se tiendra en mars. Elle portera sur les points suivants :

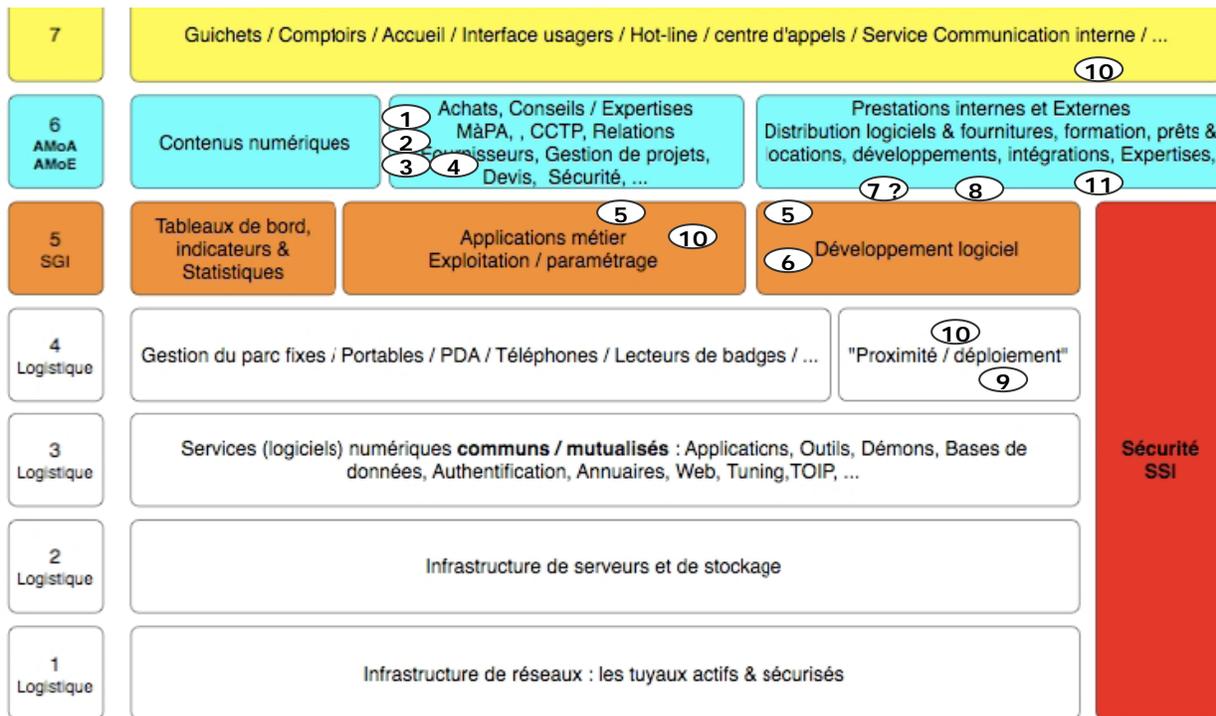
- ▶ Présentation de, l'entrepôt de données (par le SIIG et les statisticiennes) ;
- ▶ Bilan d'avancement des travaux autour d'Apogée (incluant les objectifs de pilotage et de communication) ;
- ▶ Etude et proposition de nomenclature qui devra être validée en consultant largement les différents services concernés. L'objectif est de pouvoir communiquer sur ce point d'ici fin avril.

1. Naissance : demande d'une structure de l'établissement ou proposition du service informatique
2. Etude de faisabilité : expression des besoins, cahier des charges général. Evaluation du temps de réalisation, coût financier et humain, valeur ajoutée
3. Cahier des charges détaillé (intégration au SI)
4. Analyse
5. Développement - paramétrage
6. Recette
7. Documentation
8. Formation
9. Déploiement (installation – sécurité)
10. Support
11. Bilan du projet

Nécessité :

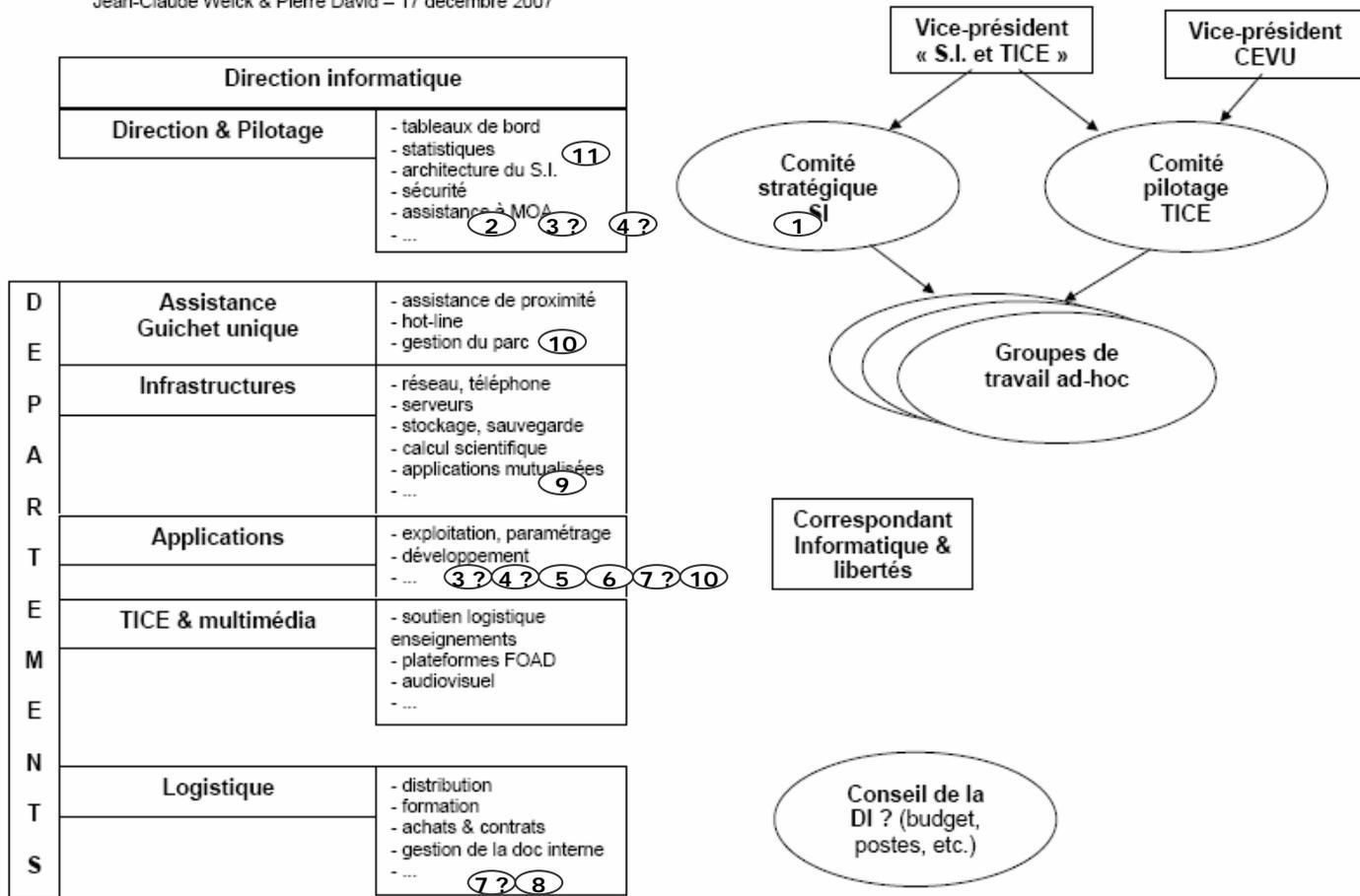
- Comité de pilotage (maîtrise d'ouvrage) composé de fonctionnels et du chef de projet informatique
- Comités de projet (maîtrise d'œuvre) fonctionnel et Informatique
- Compétence système, dba (sécurité,...) en relation étroite avec le chef de projet et les développeurs.

Ces étapes peuvent être placées sur les deux propositions de schémas organisationnels diffusés dans les comptes-rendus :



Annexe 3 – Proposition de schéma d'organisation

Jean-Claude Weick & Pierre David – 17 décembre 2007



Le placement de ces différentes étapes fait ressortir la diversité des niveaux d'intervention dans un projet et soulève de ce fait

- o les problèmes de communications qui peuvent en découler
- o les problèmes d'efficacité qui peuvent apparaître du fait des priorités définies dans chaque département.

Il est nécessaire de définir très précisément le rôle et le pouvoir du chef de projet dans le cadre d'un projet.

Il fait également apparaître quelques interrogations sur les missions des différentes structures.

Ce placement permet d'établir ce qui pourrait définir les missions du 'département Applications'.

Scénario 3

Cette proposition structure la direction informatique en 4 départements et calque l'organisation informatique sur celle de l'établissement dans son ensemble. L'existence de départements liés aux trois grandes familles d'utilisateurs, semble permettre la **garantie d'une cohérence fonctionnelle et d'une capacité de développement de projets et d'innovation.**

